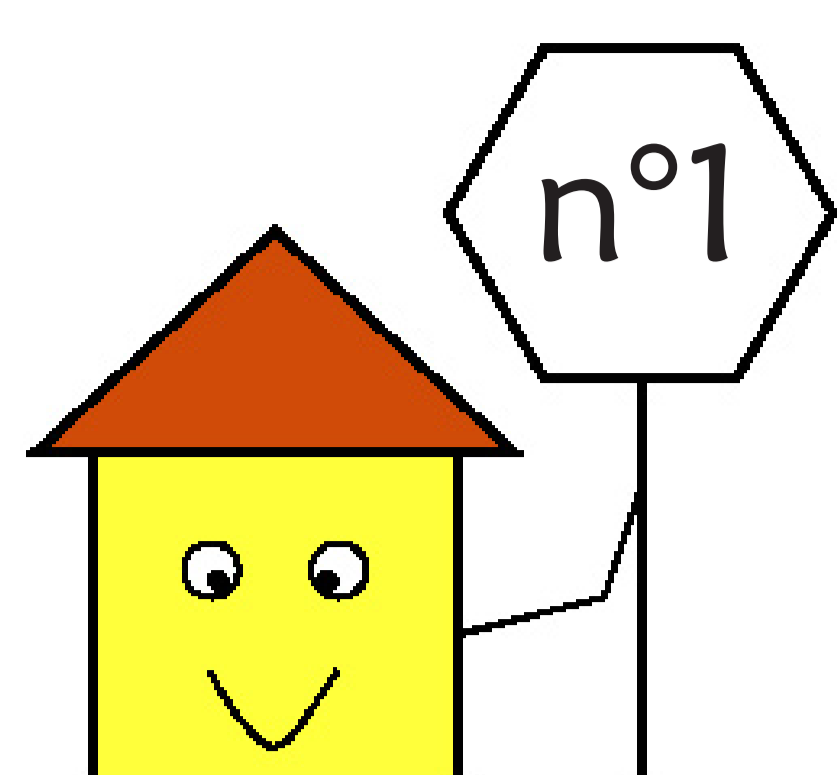


Océan construit...



un bâtiment exemplaire en Aquitaine

Le nouveau bâtiment de l'association Océan sera construit à Bègles selon les critères du « Standard européen de Maison Passive » et de la Démarche HQE :

- conformité aux principes de la **Construction Durable**
 - **éco-conception** : (Chaque intervenant dans le processus de conception applique des prescriptions environnementales)
- **éco-construction** : (Choix de matériaux, procédés et professionnels respectueux de l'environnement)
 - **autonomie énergétique** grâce aux énergies renouvelables
- collecte et usage optimal de l'**eau de pluie**
 - **recyclage total** des éléments de construction à la fin du cycle de vie du bâtiment

L'association de ces deux standards au sein d'un même bâtiment le rendra exemplaire d'un point de vue **environnemental, énergétique**, mais aussi **socio-économique**.



Représentation du bâtiment passif d'Océan

Pour entreprendre une telle réalisation, il a fallu adapter les exigences du « Standard européen **Maison Passive** » aux conditions climatiques locales et aux caractéristiques du site choisi.

EXEMPLE :

Dans les pays du nord de l'Europe, les façades principales des bâtiments passifs sont orientées au sud, pour capter la chaleur du soleil en hiver. En été, le système de ventilation suffit à rafraîchir les bâtiments.

En Aquitaine, cette orientation entraînerait une surchauffe en été. Si la partie du bâtiment la plus exposée à la surchauffe d'été était positionnée telle qu'en Europe du Nord, le refroidissement des locaux nécessiterait un système de ventilation sur-dimensionné, très inconfortable et très coûteux en consommation d'énergie.

Dans le cas du bâtiment d'Océan, la partie la plus exposée à la surchauffe d'été sera refroidie par un système de panneaux rayonnants froids. Ce procédé est très performant et extrêmement peu coûteux en énergie.